



**BFL CANADA Risk and Insurance Services Inc.**  
343 Preston Street, Suite 410  
Ottawa, Ontario K1S 1N4

## CERTIFICAT D'ASSURANCE N° 2

LE PRÉSENT DOCUMENT À qui ce droit  
ATTESTE À :

Que les polices ou avis de garantie suivants sont en vigueur à ce jour et ont été émis pour couvrir comme suit :

ASSURÉ DÉSIGNÉ : La Ligue Navale du Canada  
ADRESSE : 815 boul. St. Laurent, Salle 221  
Ottawa, ON K1K 3A7

Description des opérations et/ou activités et/ou emplacements et/ou véhicules auxquels ce certificat s'applique :

Operations de l'Assuré désigné

GENRE	ASSUREUR	POLICE No	PÉRIODE D'ASSURAN CE	MONTANTS DES GARANTIES
Responsabilité Civile des Entreprises	Co-Operators Compagnie d'Assurance	004947422	09/01/25 À 09/01/26	5 000 000 \$ pour les dommages corporels et matériels – par sinistre 5 000 000 \$ limite globale 5 000 000 \$ pour préjudice personnels 50 000 \$ de frais médicaux 5,000,000\$ Responsabilité civile des locataires 1,000,000\$ Véhicule n'appartenant pas au conducteur  Responsabilité Croix Clause Inclus Responsabilité de l'employeur Contingent Responsabilité contractuelle Inclus

**Information Additionnelle** : Ce certificat est délivré à titre d'information seulement et est assujéti à toutes les limites, les exclusions et les conditions de la (ou des) police(s) d'assurance mentionnée(s) ci-dessus, telle(s) qu'elle(s) existe(nt) actuellement ou qui pourront être modifiées ultérieurement par avenant.

Si l'une des susmentionnées polices d'assurance devait être annulée avant la date d'expiration indiquée, un avis de résiliation sera livré conformément aux dispositions de la police d'assurance.

Les limites indiquées ci-haut peuvent avoir été réduites par les réclamations ou les dépenses payées.

**BFL CANADA risques et assurances inc.**

Signé à Ottawa, ce 18 juin 2026

Per:

Sarah McWhinnie, Représentant autorisé